

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS



Envoyé en préfecture le 24/02/2023

Reçu en préfecture le 24/02/2023

Publié le

ID : 001-210103479-20230220-2023006-DE



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2023-006

Séance du 20 FEVRIER 2023

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 19
Qui ont pris part à la délibération	: 19
<u>Date de la Convocation</u>	: 13/02/2023
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 13/02/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt février, à 20 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BOURDELEAU Alexandra, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, Mme Sindy GONZALEZ, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie-Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

ABSENT EXCUSE

POUVOIR

M. Richard GAY a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Demande subvention cheminement doux/actif route Sainte Euphémie – RD 28 F - DETR

Monsieur le Maire expose qu'avec l'arrivée du collègue il convient de mettre en place des aménagements cheminement doux/actif sur la RD 28 F en continuité des travaux fait par Sainte Euphémie.

Monsieur le Maire expose que l'Etat peut subventionner ces travaux au titre de la DETR (taux d'aide entre 20 et 40 %)

Montant des travaux prévisionnels :	139 456.51 € HT
- Maitrise d'oeuvre (Aintégra) :	6 577.51 € HT
- Estimatif secteur 1 (Rte Ste Euphémie) :	132 879.00 € HT

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de l'Etat au titre de la DETR pour 2023

	<u>Financeurs</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant HT</u>	<u>Taux</u>
4)	DETR / DSIL	DETR	55 782.60	40,00%
3)	Union européenne			0,00%
	Etat – autre			0,00%
	Conseil régional	Région	55 782.60	40,00%
	Conseil départemental			0,00%
	Autres (à préciser)			00,00%

	Total subventions publiques*		111 565.20	
2)	Fonds propres	/		
	Emprunts	/		
	Total autofinancement		27 891.30	20,00%
1)	TOTAL GENERAL HT	/	139 456,50 €	100,00%

Envoyé en préfecture le 24/02/2023
 Reçu en préfecture le 24/02/2023
 Publié le 20,00%
 ID : 001-210103479-20230220-2023006-DE

Le Conseil Municipal à l'unanimité après discussion

- Confirme que Monsieur le Maire peut présenter une demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR pour le projet visé ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte à venir.

Ainsi fait et délibéré
 le 20 février 2023

Pour extrait conforme,
 Le Maire
 Frédéric VALLOS

le secrétaire de séance
 Richard GAY